

COMMUNE DE CAMPUC
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 DECEMBRE 2025

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 11
 Vote : Pour 11 contre 0
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 Date de la convocation : 03/12/2025
 Date de publication : 17/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre, à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Thierry GOUMON, Maire.

Présents : Thierry GOUMON, Benoît ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Guillaume GIROU, Jacques ABRIEUX, Christophe BARRIE, Aurélie DESMAZES, Vanessa GROS, Nathalie LELOUP, Mathieu PRADALIER et Adeline VERNHES

Jacques ABRIEUX est nommé secrétaire de séance.

Objet : Subventions : versement de subventions complémentaires

En complément des subventions attribuées aux associations dans le cadre du vote du budget primitif 2025 de la commune de Campuac et avec la somme définie à l'article 65748 à répartir, il convient :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association des parents d'élèves de l'école de Campuac pour le voyage scolaire des élèves de l'école publique de Campuac prévu du 17 au 19 juin 2026
- d'attribuer une subvention de 28,64€ au centre social d'Espalion-Estaing pour la participation financière au service d'Accueil de loisirs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour

APPROUVE l'attribution des subventions suivantes :

- € à l'association des parents d'élèves de Campuac
- € au centre social d'Espalion-Estaing

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme.

**Thierry GOUMON,
Maire**

Jacques ABRIEUX
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
 012-211200498-20251209-09122025_202538-DE
 Reçu le 17/12/2025